



### Descriptif produit

Bacs autoportants posés sur ossature apparente constituée par des profils de type lisses plates. Les trames sont perpendiculaires aux façades suivant plans de calepinage. Les bacs sont en tôle d'acier de 5 à 8/10ème d'épaisseur, perforés ou non, avec un large choix de teintes. Les bacs, à bords jointifs et vifs ont des plis relevés à chaque extrémité pour garantir la rigidité. Les bacs reposent sur les lisses plates ou des cornières de rive en autoportance.



### Usage

Plateau de bureaux tramé, open-space, salle de réunion, local informatique



### Les matières

Acier Galvanisé de 0,5 à 0,8 mm d'épaisseur en fonction des largeurs de bacs.

Autres matériaux sur demande



### Les formats

Largeurs standard 300 / 600 / 675 mm  
Toutes autres largeurs sur demande.  
Longueur dans la limite de l'autoportance (675 x 1800 mm maximum)



Angles vifs /  
Jonc longitudinal



### Les coloris

- Prélaqué blanc 137 (approchant RAL 9003)
- Post laqué peinture poudre polyester RAL :

9003

9016

9010

9005

- Toute autre teinte RAL sur demande



### La réflexion lumineuse

Rapport CSTB EMI 18-26077242-1 :  
Jusque 88% en post laqué RAL 9016  
Synthèse en rubrique Finitions du catalogue



### Les perforations

Standard :

Sur consultation :



11% Ø 1.5 M



2% Ø 0.8 U



22% Ø 1.5 M



16% Ø 2.5 U



Non perforé



Pleine perforation



Bande pleine longitudinale

Perforations sur-mesure ? Consultez-nous !



### Les options

- Découpes spéciales pour luminaires et équipements CVC.
- Activation des bacs en mode chaud / froid.
- Bacs lourds (L)
- Bac stable au Feu (SF)
- Long bord BJR pour recouvrement entre bacs.



## Le mode de pose

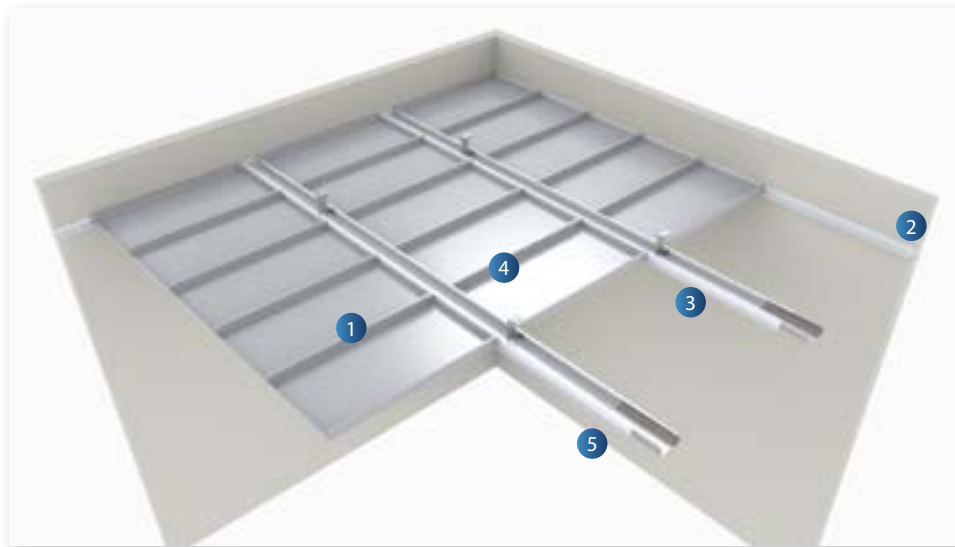
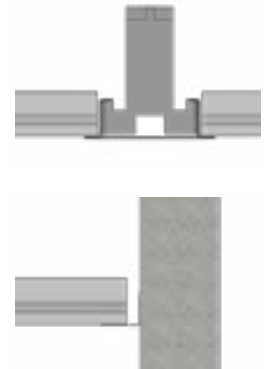
Tous profils spéciaux réalisables à la demande

### Installation suivant DTU 58.1

Trames : Bacs posés sur lisses plates (différentes largeurs, avec ou sans joint creux) Suspentes positionnées à 1200 mm d'entraxe avec démarrage à 300 mm du mur. Un bridage de l'ossature est impératif par des profils d'écartement, type cornière contreperçée, pour éviter tout mouvement des ossatures pouvant entraîner une chute des bacs.

Rives : Pose des bacs sur cornières simples ou joint creux.

Démontage : Ouverture par poussée verticale du bac.



- 1- Bac EC2 B0
- 2- Cornière de rive REC L
- 3- Lisse plate PREC LP
- 4- Suspente SUSP LP
- 5- Eclisse de raccord RACC LP



## Le feu

Réaction au feu (selon la norme EN 13501-1)

### Euroclasse A1 pour les produits :

- Bacs prélaqués non perforés
- Bacs prélaqués avec garnissage voile intissé ou laine de roche surfacée

### Euroclasse A2-s1,d0 pour les produits :

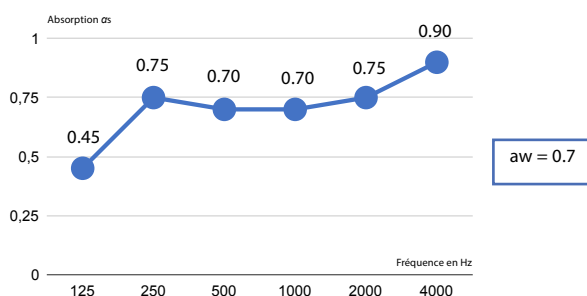
- Bacs postlaqués avec ou sans garnissage



## L'acoustique

Mesure de l'absorption acoustique suivant la norme NF EN ISO 354.  
PV acoustiques sur demande

Perforation 11% + Voile noir Intissé



## Le nettoyage

Les plafonds métalliques sont résistants et facilement nettoyables.

Pour la poussière : Nettoyage à sec avec un chiffon doux ou un aspirateur avec brosse à poil souple.

Pour les tâches : Nettoyage avec un chiffon humide imbibé d'un nettoyant non abrasif dilué dans de l'eau. Pour les tâches persistantes et grasses, possibilité d'utiliser des solutions alcooliques diluées.



## L'environnement

Plafond 100% recyclable, inodore, facile à entretenir et non générateur de poussière, particules ou vapeur.

Aucune émission de COV et formaldéhydes.  
(Classement A pour les bacs à base de laine de roche).

Fiche FDES disponible sur le site de l'INIES ([www.inies.fr](http://www.inies.fr)).



Perforation 11% + Laine de roche 30 mm

